

COMMUNIQUÉ

Jeudi le 28 avril 2022 – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'ARUCC appuie les établissements d'enseignement de l'Ontario et la communauté étudiante avec un projet pilote de passeport virtuel de compétences pour les microcertifications

Contenu

L'Association des registraires des universités et collèges du Canada ([ARUCC](#)) est heureuse d'annoncer la mise en place du projet pilote de passeport virtuel de compétences pour les microcertifications. Dans le cadre de cette initiative, une aide est dorénavant disponible pour les établissements d'enseignement postsecondaire financés par des fonds publics de l'Ontario qui veulent adopter ou enrichir leur utilisation de la plateforme [MyCreds^{MC} | MesCertif^{MC}](#) de l'ARUCC (« MesCertif^{MC} ») et émettre des microcertifications numériques.

MesCertif^{MC} fournit aux étudiant.e.s et aux diplômé.e.s un accès à leur propre portefeuille virtuel sécurisé, ce qui leur permet de consulter et de partager leurs diplômes officiels vérifiés en tout temps et peu importe où ils se trouvent. Le portefeuille virtuel MesCertif^{MC} est en cours d'expansion et tirera parti de technologies novatrices et de principes de conversion numérique, notamment celles de l'identité numérique décentralisée et des attestations numériques vérifiables.

Tous les collèges et universités, de même que tous les établissements d'enseignement autochtones, qui sont financés par des fonds publics de l'Ontario peuvent présenter une demande dans le cadre du processus de déclaration d'intérêt pour participer au projet pilote. Le projet vise l'émission de microcertifications en format numérique par l'entremise de MesCertif^{MC} et s'adresse autant aux organismes qui n'utilisent pas encore MesCertif^{MC} qu'à ceux qui l'utilisent déjà et qui souhaitent enrichir leurs fonctionnalités pour inclure des microcertifications. Les candidats retenus contribueront aux consultations à l'échelle de la province. Ces consultations auront pour but d'appuyer la création de normes ouvertes pour les microcertifications numériques.

Pour de plus amples renseignements à propos de la déclaration d'intérêt, veuillez consulter le site Web MesCertif^{MC} ou faire parvenir un courriel à info@aruccnationalnetwork.ca.

Citations

« En tant que pionnières de l'utilisation de MesCertif^{MC}, le portefeuille étudiant virtuel, les universités de l'Ontario mettent en œuvre cette technologie numérique novatrice qui aide les étudiants à atteindre leurs objectifs et à mettre leurs compétences en valeur auprès des employeurs. Ce nouvel outil numérique transforme la prestation de services aux étudiants en simplifiant la façon dont les étudiants et les employeurs accèdent et vérifient les microcertifications et les cours complétés. MesCertif^{MC} opère déjà à grande échelle dans la province. En effet, plus de 82 % des inscriptions dans les établissements qui ont adhéré sont représentées. À ce jour, plus de 25 000 de nos étudiants se servent de MesCertif^{MC}, rejoignant ainsi un réseau international de quelques 2,5 millions d'étudiants. » – M. Steve Orsini, président et directeur général du Council of Ontario Universities (COU)

Ce projet est financé par le gouvernement de l'Ontario.

« Le CRALO croit fermement qu’il est essentiel de soutenir les diplômés en leur offrant un accès rapide au marché de l’emploi. Émettre des microcertifications officielles par l’entremise de MesCertif^{MC} à l’aide de pratiques et de technologies novatrices s’harmonise parfaitement avec les objectifs des collèges de l’Ontario. En tant que partisan de longue date de cet effort qui vise à optimiser l’accès à des portefeuilles numériques de documents d’études, nous sommes très heureux que MesCertif^{MC} soit reconnu comme élément principal de la Stratégie ontarienne pour les microcertifications. » – M. Don Duclos, président du Committee of Registrars, Admissions and Liaison Officers (CRALO) et registraire de Confederation College

« Grâce à l’engagement de nos collèges et universités, nous avons créé un moyen accessible et innovant qui permet aux étudiants de consulter et de partager instantanément l’accès à leurs microcertifications et à leurs badges avec des employeurs, des instances gouvernementales et des organismes de réglementation. Nous sommes ravis de travailler avec nos écoles pour favoriser leur adhésion à MesCertif^{MC} et pour soutenir les vastes efforts provinciaux qui sont dirigés vers un accès fluide et rapide au marché de l’emploi. » – Mme Charmaine Hack, présidente du projet MesCertif^{MC} de l’ARUCC et vice-rectrice à la gestion stratégique des inscriptions de Centennial College

Points saillants

Pourquoi est-ce important?

Lorsque les étudiant.e.s et les diplômé.e.s ont accès à leurs microcertifications par le biais de MesCertif^{MC}, ils sont en mesure de les partager avec les personnes de leur choix, de manière sécurisée et en toute confiance puisqu’elles sont de qualité assurée. En 2021, MesCertif^{MC}, ainsi que Digitary, son fournisseur de services, se sont [associés à MATTR](#) pour enrichir le portefeuille étudiant en utilisant des principes et des cadres numériques révolutionnaires. En participant à ce projet, votre établissement d’enseignement sera en mesure d’utiliser MesCertif^{MC} pour octroyer des microcertifications numériques à ses étudiant.e.s et de participer à des consultations axées sur l’avenir dans le but d’orienter les principes encadrant les technologies novatrices et les principes de la numérisation.

Que sont les attestations numériques?

Les attestations numériques désignent une représentation numérique d’une réussite scolaire. Il peut s’agir d’un grade, d’un diplôme, d’un certificat, d’un badge ou d’une microcertification, octroyé par un établissement d’enseignement postsecondaire.

Que sont les microcertifications?

Les microcertifications sont des programmes de formation accélérée qui aident les personnes qui les suivent à se recycler et à acquérir ou parfaire des compétences, soit pour trouver un nouvel emploi ou pour poursuivre leur parcours éducatif. Offertes par des collèges, des universités et des établissements d’enseignement autochtones, les programmes de microcertifications sont de courte durée, peuvent être complétés en ligne et sont souvent conçus pour répondre aux besoins spécifiques des employeurs ou des emplois. Ils peuvent être suivis de façon isolée ou encore en complément d’un grade, d’un diplôme ou d’un certificat.

Que sont les microcertifications numériques?

Le terme « microcertification numérique » désigne une attestation électronique officielle qui certifie de la réussite d’un programme de formation granulaire de courte durée, axé sur des compétences reliées à un emploi, et offert par un établissement d’enseignement postsecondaire.

Qu'est-ce que l'identité décentralisée?

L'identité décentralisée est une approche à l'identité numérique qui place le contrôle des attestations vérifiables entre les mains des titulaires. L'identité décentralisée établit un lien de confiance entre l'étudiant.e et la personne avec qui elle ou il partage ses coordonnées et sert à garantir l'authenticité des données et des attestations, sans toutefois stocker de données personnelles. Un des éléments clé est la notion que la confiance du vérificateur dans l'émetteur est transférée au titulaire de l'attestation.

Que sont les attestations vérifiables?

Le terme « attestation vérifiable » désigne une attestation numérique contenant des données qui peuvent être vérifiées (notamment par le biais d'une vérification cryptographique). Il s'agit de tout ensemble de renseignements à l'épreuve de modifications (doté d'une signature cryptographique) certifié par une autorité qui atteste de la certitude de l'octroi de l'accréditation à son titulaire – et qui, à son tour, permet au titulaire de convaincre d'autres parties de la véracité de ces attestations.

Renseignements supplémentaires

À propos de MesCertif^{MC}

[MesCertif^{MC}](#), une plateforme nationale de services partagés, offre aux étudiant.e.s et aux diplômé.e.s un accès en ligne sécurisé et protégé par mot de passe à leur propre portefeuille de documents d'études officiels. Ce portefeuille virtuel leur permet en tout temps de consulter et de partager leurs relevés de notes, leurs diplômes et autres documents d'études officiels numériques et certifiés. Ces documents d'études sécurisés et dotés d'une signature cryptographique peuvent aisément être partagés par leur titulaire, sans qu'il soit nécessaire de les revalider. MesCertif^{MC} est le premier et le seul système bilingue national du genre au Canada. Consultez www.mescertif.ca pour en savoir davantage.

L'ARUCC est soutenu dans la gestion de cette initiative par [Duklas Cornerstone Consulting Inc.](#) et travaille avec deux partenaires de renommée internationale, spécialistes des technologies, nommément [Digitary](#) et [MATR](#). Ces organismes combinent leurs talents pour fournir de l'identité décentralisée et des attestations vérifiables au portefeuille virtuel MesCertif^{MC}.

À propos de l'ARUCC

L'Association des registraires des universités et collèges du Canada ([ARUCC](#)) est propriétaire de [MesCertif^{MC}](#). L'ARUCC exerce un rôle de leadership dans le secteur de l'enseignement supérieur et assure des services à ses établissements membres, tant à l'échelle nationale qu'internationale, contribuant ainsi à promouvoir l'avancement des meilleures pratiques au sein des bureaux de registraires et la prestation des services aux étudiants à la grandeur du Canada.

###

Médias

Mme Joanne Duklas, conseillère principale pour MesCertif^{MC} de l'ARUCC.

Courriel : info@aruccnationalnetwork.ca